

## PROCES VERBAL DE REUNION

### DISTRAME – DELEGATION DU PERSONNEL

#### Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) de la délégation de personnel (ci-après notifié DP) a été convoquée le 18 mars 2016 à 11h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

#### En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, Chef comptable Distrame

Mme Jocelyne Nelain, membre du CE

MM Christophe Schmitt, Maxime Vu et Brice Hardy, membres du CE

### QUESTIONS ET REPONSES

- I. **Point sur le cas d'Alexandre (suite entretien DAM, mutation contrôle d'entrée...).**  
Cette mutation entre dans le cadre d'une réorganisation globale.  
ALP est désormais au contrôle d'entrée afin de soulager VNN pour lui permettre de s'impliquer plus sur la partie tests produits et relecture notices.  
ALP dépend maintenant de PHD.
- II. **Possibilité de formation SST pour CRP.**  
Pas une priorité dans l'entreprise.  
Déjà 5 titulaires (CHL MAV KAR CLM GAD BRH) pour 3 postes requis.  
Examen possible de cette perspective suivant motivation CRP.
- III. **Explications des différences de rémunération à tâches équivalentes (pôle Assistanat commercial) et possibilité d'harmonisation ?**  
Vu leurs qualifications, FBC et RCL sont technico-commerciaux et non pas assistants.  
Ils effectuent pour le moment des tâches d'assistanat mais ont vocation à évoluer vers la détermination du besoin client et la préconisation technique.  
L'harmonisation de la rémunération est envisageable en cas de formation technique des assistantes.
- IV. **Clôture de la réunion**  
La séance a été levée à 11h55 par M Vignal.

La prochaine réunion aura lieu à 16h30 le 13 avril 2016 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy